

DEPARTEMENT DES
ARDENNES

ARRONDISSEMENT
DE
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES

Délibération n°

N°07CD/01/2026

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ETABLISSEMENT PUBLIC
INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
**OFFICE DE TOURISME
ARDENNE RIVES DE
MEUSE**

Place du Château
08320 VIREUX-WALLERAND

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU
COMITÉ DE DIRECTION

SEANCE DU 20 JANVIER 2026

OBJET : Renouvellement de l'adhésion à ADN tourisme

L'an deux mille VINGT-SIX, vingt janvier à dix-huit heures, le Comité de Direction de l'Etablissement Public Industriel et Commercial Office de Tourisme ARDENNE rives de Meuse, légalement convoqué, s'est réuni au CISE, rue pasteur, à Vireux-Wallerand, sous la Présidence de Monsieur Bernard Deforge.

Membres en exercice : 14
Membres présents : 9
Suffrages exprimés : 10
N'ayant pas pris part au vote : 0

PREFECTURE DES ARDENNES

26 JAN. 2026

ARRIVEE

Convocation faite le : 12 janvier 2026

Etaient Présent(e)s :

Mesdames Isabelle BODART (pouvoir de Dominique FLORES), Frédérique CHABOT, Angéline COURTOIS, et Messieurs Bernard DEFORGE, Daniel DURBECQ, Mickaël WALTER, Joel BOUCHER, Yohan LOGGIA, Slimane CHIBANE.

Etaient excusé(e)s :

Monsieur Jean-Claude GRAVIER, Madame Dominique FLORES

Secrétaire de séance :

Madame Angéline COURTOIS

| | | |
|------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|-------------------------------------------|
| Objet : Renouvellement de l'adhésion à ADN tourisme | Délibération avec incidence financière | Délibération n° N°07/CD/01/2026 |
| | | Date : 20 janvier 2026 |

Vu le guide de l'administrateur de l'OTC qui précise les adhésions et cotisations,
Vu la proposition de renouvellement de l'adhésion à ADN tourisme, la fédération nationale des organismes institutionnels du tourisme (annexe) pour un montant de 1 320€.
Compte tenu de l'intérêt que représente cette adhésion,

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

De renouveler l'adhésion à ADN tourisme, la fédération nationale des organismes institutionnels du tourisme (annexe) pour un montant de 1 320€,

D'inscrire les crédits nécessaires au budget de l'OTC.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et années susdits et ont signé les membres présents.

Pour extrait conforme,

Certifié Exécutoire,

Le Président de l'EPIC
Office de Tourisme ARDENNE rives de Meuse.


Bernard DEFORGE.

Transmis au représentant de l'Etat le : 23/01/2026

Affiché le : 23/01/2026